



Club Nationale des Bécassiers

Le Club National des Bécassiers a été fondé en 1951.
L'Association est agréée au titre de la protection de la nature.

But de l'association :

- Etudier la vie, les moeurs, la migration, la chasse à la bécasse
- Agir auprès des fédérations et des pouvoirs publics afin de renforcer les actions visant à améliorer la pratique de cette chasse, la sauvegarde des biotopes et la protection de l'oiseau.

Le CNB défend une éthique de la chasse et prône le respect de l'oiseau.

Sa revue, la Mordorée, destinée aux membres de l'association est éditée 4 fois par an et est adressée à tous les organismes en charge de la chasse.

Au CNB la défense de la chasse passe par la protection des biotopes et la connaissance de l'oiseau.

Les travaux engagés par le CNB sont : Etudes du cycle de reproduction, migration, hivernage, coup de froid, les biotopes diurnes, nocturnes, comptes-rendus de saison, baguage, lecture d'ailes...

Ces travaux du CNB ont permis d'obtenir :

- l'interdiction du tir à la passée,
- l'interdiction du tir à la croule,
- l'interdiction de la vente de la bécasse
- de retenir le 20 février comme date objective de fermeture en conformité avec les directives et les connaissances actuelles
- l'adoption d'un PMA avec carnet de prélèvement par de nombreux départements.

CNB 34 :

Le CNB est doté dans l'Hérault d'une section départementale dont le conseil d'administration est constitué par :

Président : Alain ROUANET

Secrétaire : Michel MARTEL

Trésorier : Marcel JAOU

Administrateurs : Corinne SCHMITT, Jean Marc CARLES, Philippe DUR, Christophe HUGUES, Georges JOUVENEL, Jean Luc VIGUE.

Contact :

Alain ROUANET

14, rue de la Fontaine des Fées - 34120 PEZENAS

Tél. : 04 67 98 15 20

Port. : 06 86 49 17 39

E-mail : alain-rouanet@wanadoo.fr

Site Internet : <http://clubnationaldesbecassiers.net>